

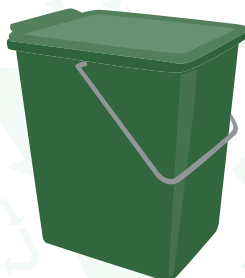
# LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVENT SUR LE TERRITOIRE : À partir du 24 MARS

## Transformez vos déchets alimentaires en ressources !



L'installation se fera progressivement du 25 février au 12 mars 2025  
Les communes équipées seront : Montataire (34 bornes), Nogent-Sur-Oise (72 bornes), Saint-Leu d'Esserent (43 bornes) et Thiverny (10 bornes).

POUR FACILITER LE TRI  
DE VOS DÉCHETS  
ALIMENTAIRES,  
L'AGGLOMÉRATION  
VOUS OFFRE  
UN BIO-SEAU



RENCONTREZ LES AMBASSADEURS  
DU TRI DE L'AGGLOMÉRATION ET  
RÉCUPÉREZ VOTRE BIO-SEAU :

**Mer. 12 MARS**  
**Lun. 17 MARS**  
**Mar. 18 MARS**

De 8h à 12h et 13h10 à 16h30  
Aux services techniques  
Rue de Mello,  
à Saint-Leu d'Esserent.

Puis permanences  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h10 à 16h30  
AUX SERVICES TECHNIQUES  
DE **SAINT-LEU D'ESSERENT**

Vous n'êtes  
pas disponible ?



Flashez le QR Code  
pour connaître les  
horaires de retrait  
de votre bio-seau,  
localiser la borne  
la plus proche et  
retrouver toutes les  
informations utiles.



[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

# POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VALORISER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Chaque habitant des  
11 communes du  
territoire produit  
par an en moyenne  
**258 kg** de déchets  
dont **116 kg** de  
déchets alimentaires



**AVANT**

Bac gris  
pour incinération



**AUJOURD'HUI**

Nouvelle borne à déchets  
alimentaires

**Trier ses déchets alimentaires**  
est un acte citoyen et écologique par la valorisation  
des déchets et la réduction de l'empreinte écologique  
**LA PLANÈTE VOUS REMERCIE !**

Soutenu par

